



**Club OHADA Maroc**

Tel : +212(0) 6 29 58 91 45

E-mail : clubohadamarrakech@yahoo.fr

Page Facebook : club OHADA Maroc

Facebook : OHADA OHADA Marrakech

Site partenaire : [www.ohada.com](http://www.ohada.com)

Le vendredi 10 mars 2017 s'est tenue, à l'amphithéâtre 6 de la Faculté des Sciences de SEMLALIA de Marrakech, l'assemblée générale constitutive du « **club OHADA Maroc** », une association apolitique à but non lucratif qui s'est donnée pour mission d'assurer la vulgarisation et la formation au droit des affaires de l'OHADA<sup>1</sup> depuis le Maroc et d'apporter sa contribution à la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes. Le club ambitionne également d'accompagner les investisseurs désireux de s'implanter dans les pays membres de l'espace OHADA voire en Afrique.

La communication de la tenue de l'assemblée générale a été assurée par voie de réseaux sociaux et sur le site web de notre partenaire<sup>2</sup>, les autorisations nécessaires à la tenue de ladite assemblée ont été régulièrement obtenues auprès des autorités marocaines compétentes.

Monsieur **ILEMBI Bruce Harsele**, membre fondateur du club a présidé la séance avec l'assistance de **M. Arnaud NEMLIN OULEPO** et **M. Josué Pierre DJADA**, respectivement membres du comité de pilotage du projet.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'ensemble des participants à l'assemblée (voir document joint au PV). Monsieur **Arnaud NEMLIN OULEPO** a été désigné secrétaire de la séance.

### **Ordre du jour de l'AGC**

L'ordre du jour portait essentiellement sur les points suivants :

1. Présentation du projet de statuts du club OHADA Maroc
2. Election des membres du Comité Directeur
3. Election des membres des différentes commissions
4. Calendrier prévisionnel des activités du club

Après une brève présentation de la genèse du club et des enjeux de la promotion de l'action de l'OHADA au Maroc, **M. ILEMBI Bruce Harsele** a esquissé les contours de la

<sup>1</sup> L'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique est une instance internationale mise sur pieds par le traité de 1993 dont les objectifs sont de doter les Etats membres d'un droit des affaires moderne adapté à leur réalité et capable d'assurer la sécurité juridique et judiciaire aux investisseurs nationaux et internationaux. L'OHADA compte 17 Etats membres et ces pays sont des partenaires économiques privilégiés du Maroc.

<sup>2</sup> La newsletter a été postée sur le site de l'UNIDA en date du [www.ohada.com](http://www.ohada.com)

**stratégie du déploiement des actions de** l'association tout en insistant sur la nécessité de professionnaliser le club.

Pour sa part, **M. Josué Pierre DJADA** a présenté le cadre institutionnel de l'OHADA et les principaux chantiers réalisés en matière d'harmonisation de plusieurs pans de l'économie des Etats membres de l'OHADA avant de céder la parole à **M. Arnaud OULEPO** pour la lecture des statuts.

▪ **Lecture, adoption des statuts et élection des membres du comité directeur**

Prenant la parole, **Monsieur Arnaud NEMLIN OULEPO** a fait la lecture du projet de statuts. Des propositions d'amendement de certaines dispositions des statuts ont été enregistrées. Elles étaient entre autres relatives à l'article consacré au poste de contrôleur général et de l'ajout de deux autres commissions permanentes.

Au terme de ces discussions fructueuses, l'adoption des statuts a été actée séante tenante. L'assemblée générale a pu valablement élire les différents membres du comité directeur dont la composition est la suivante :

- Président – **M. Bruce Harsele ILEMBI**
- Vice-président **M. Arnaud NEMLIN OULEPO**
- Secrétaire général **M. Moussa SALL**
- Secrétaire général adjoint **M. Biram FAYE**
- Trésorière : **M. DEGLA Thierry**
- Trésorier adjoint **Mme MBEMBA MALEKA GODISLOVE**

▪ **Les commissions permanentes :**

L'assemblée a également procédé à l'élection des membres devant occuper des fonctions au sein des différentes commissions permanentes. Au terme des délibérations, la composition des différentes commissions est la suivante :

1- Commission promotion de l'entrepreneuriat et de l'investissement

- M. Dan Jenal MATSOU**
- M.TOUNKARA Cheikh Oumar**
- M. Arnaud NEMLIN OULEPO**

2- Commission organisation et logistique

- M. Grâce MATOBA NGUISANI**
- M. KIALEMA Gaiton**

3- Commission partenariats et relations extérieures

- M. Josué Pierre DJADA**

❑ **M.TOUNKARA Cheikh Oumar**

❑ **M. Arnaud NEMLIN OULEPO**

4- Commission nationale de l'OHADA au Maroc

❑ **M. Bruce Harsele ILEMBI**

❑ **M.EKOMO Fabrice**

### **5- Comité scientifique**

La composition du comité scientifique a été laissée en suspens. Un appel d'offre sera lancé sur le site partenaire afin de recueillir les propositions des personnes susceptibles d'œuvrer à la promotion de la recherche en droit OHADA, en droit comparé et dans les matières connexes.

### **6 - Calendrier prévisionnel des activités du club**

La présentation des axes prioritaires autour desquels s'articule le plan d'action a été faite sur la base de l'article premier relatif aux objectifs du club. Le comité directeur s'est engagé à définir une stratégie globale ainsi qu'un calendrier prévisionnel pour synchroniser les différentes activités que le club OHADA Maroc aura à entreprendre durant cette mandature.

L'assemblée a été levée aux alentours de 20H30 après une séance de photo de famille./.

Fait à Marrakech le 10 Mars 2017

Le président du comité directeur

**M. Bruce Harsele ILEMBI**

Le secrétaire de la séance

**M. Arnaud NEMLIN OULEPO**